



**Le Comité Départemental du Sport Adapté 71**

**Et le Service Animation du Patrimoine**

**de la ville de Chalon sur Saône organisent**



*Cathédrale Saint Vincent*

*Place de Beaune*



*Place Saint Vincent*

## **Journée « Parcours-Défis Chalon Insolite »**

*A Chalon sur Saône, le jeudi 27 septembre 2018*



*Rue de la Banque*

*Square Chabas*



A Chalon-sur-Saône, vendredi 27 avril 2018

Affaire suivie par Elise GAUTHRIN BOURAGHDA

Contact : 03-85-94-08-69 ou 06-86-92-94-69

Objet : Journée « Parcours-Défis Chalon Insolite », organisée en collaboration avec le Service Animation du Patrimoine de la Ville de Chalon sur Saône.

Mesdames, Messieurs,

Le Comité Départemental du Sport Adapté 71, en collaboration avec le Service Animation du Patrimoine de la Ville de Chalon sur Saône organise le :

**Jeudi 27 septembre 2018 2018, à partir de 09h30**

**Petite Salle, Espace Marcel Sembat**

**1 place Mathias**

**71100 CHALON SUR SAONE**

Afin de permettre une bonne organisation, vous trouverez ci-joint la fiche d'inscription de la rencontre, à retourner **impérativement avant le mercredi 19 septembre 2018** par mail ([sportadapte71@gmail.com](mailto:sportadapte71@gmail.com)) ou à l'adresse suivante :

CDSA 71

Pôle Associatif Paul Langevin,

2, rue Alphonse Daudet, 71100 CHALON SUR SAONE.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre Elise GAUTHRIN BOURAGHDA (CTF, Agent d'Animation et de Développement), par téléphone au 03.85.94.08.69 et 06.86.92.94.69 ou par mail : [sportadapte71@gmail.com](mailto:sportadapte71@gmail.com).

En espérant vous compter, parmi nous, pour cet événement, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations très sportives.

Jean-Maurice MARECHAL

Président du CDSA 71



## PRESENTATION DE LA RENCONTRE

### 1. Organisation :

Cette journée est organisée par le Comité Départemental du sport Adapté 71 en collaboration avec le Service Animation du Patrimoine de la Ville de Chalon sur Saône. Il s'agit d'un événement loisir et Activités Motrices.

### 2. Date et horaires :

Elle aura lieu le **jeudi 27 septembre 2018** selon les horaires suivants :

- 09h30 : Accueil des participants, vérification des licences et des certificats médicaux.
- 10h : Début des activités (1 parcours à faire le matin).
- 12h-13h30 : Temps de repas soit dans le parc à côté de la salle Marcel Sembat, soit dans la petite salle de l'Espace Marcel Sembat, en fonction de la météo.
- 13h30 : reprise des activités (2<sup>ème</sup> parcours à faire l'après-midi).
- 15h30 : Fin des activités, collation pour les participants.

### 3. Lieu :

Le départ et point de rendez-vous de l'événement sera :

**Petite salle de l'espace Marcel Sembat**

**1 Place Mathias**

**71100 CHALON SUR SAONE**



Comité Départemental du Sport Adapté 71

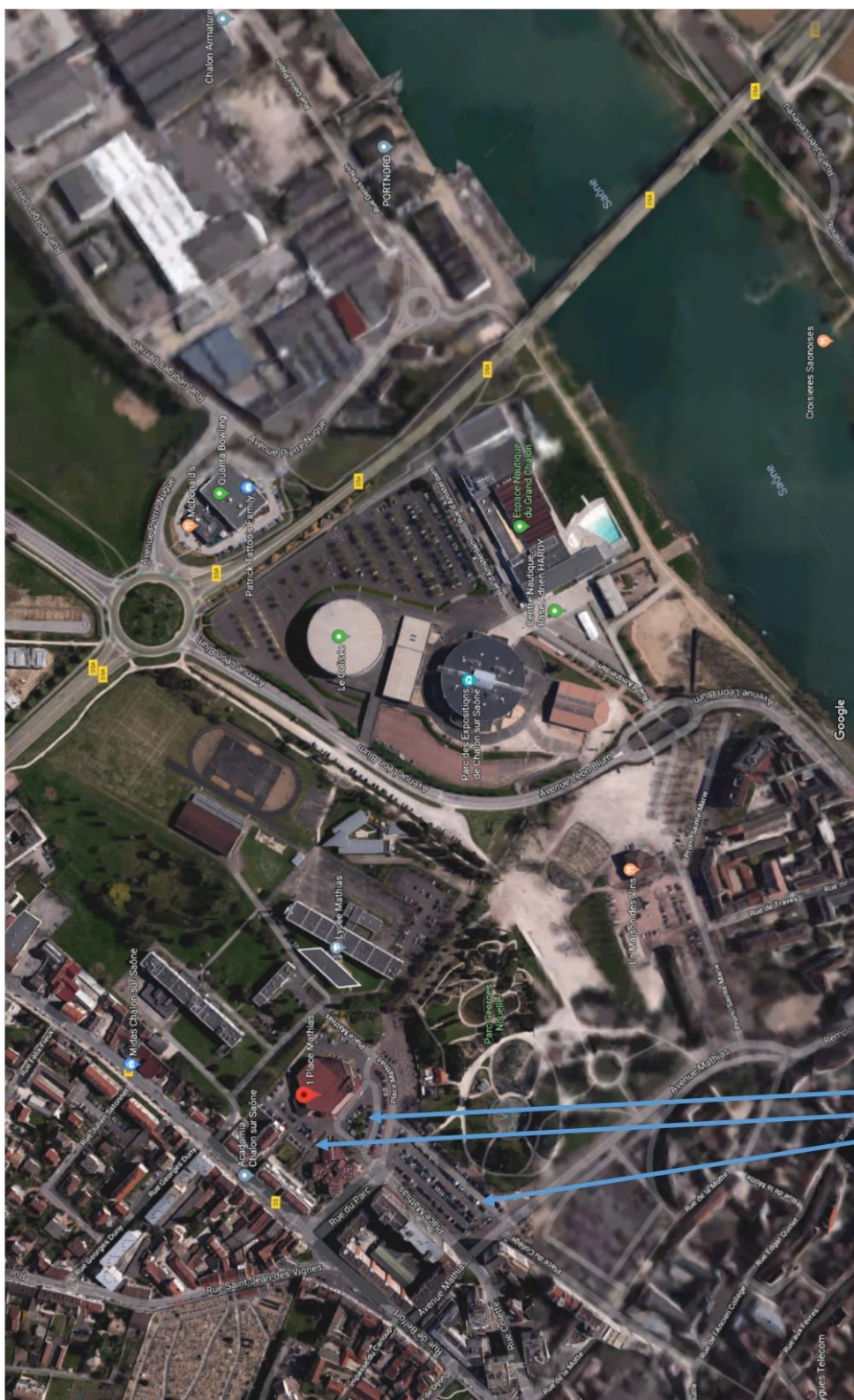
2, rue Alphonse Daudet – 71100 Chalon-sur-Saône

Téléphone : 03 85 94 08 69 – Portable : 06 86 92 94 69 – Mail : [sportadapte71@gmail.com](mailto:sportadapte71@gmail.com)

Délégation du Ministère chargé des Sports, Membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)

N° Siret 441 246 949 000 32 – Code APE 9312 Z – Association reconnue d'utilité publique par décret du 26 avril 1999 – J.O. du 2 mai 1999





PARKINGS



Comité Départemental du Sport Adapté 71  
 2, rue Alphonse Daudet – 71100 Chalon-sur-Saône  
 Téléphone : 03 85 94 08 69 – Portable : 06 86 92 94 69 – Mail : [sportadapte71@gmail.com](mailto:sportadapte71@gmail.com)  
 Délégation du Ministère chargé des Sports, Membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)  
 N° Siret 441 246 949 000 32 – Code APE 9312 Z – Association reconnue d'utilité publique par décret du 26 avril 1999 – J.O. du 2 mai 1999

#### 4. Public concerné :

Cette journée est organisée pour tous publics du Sport Adapté (Enfants, Adolescents et Adultes).

#### 5. Activités :

Elles se dérouleront de la façon suivante :

Deux parcours seront proposés.

Chaque équipe fera un parcours d'environ 2 kilomètres le matin et un autre l'après-midi. Chaque équipe aura un livret avec une feuille de route comptant 6 points par parcours à rallier. A chaque point du parcours, un défi ludique expliqué dans le livret ou par un guide leur sera proposé.

L'objectif de ces parcours-défis sera d'accompagner la découverte du patrimoine chalonnais de façon adaptée d'un point de vue pédagogique par le service Animation du Patrimoine, le tout de façon très ludique.

Les équipes seront composées de 3 à 5 sportifs. **S'il y a plusieurs équipes pour un même établissement, établir et envoyer une fiche inscription par équipe.**

Si 1 sportif isolé souhaite participer, il pourra être inclus dans une équipe le jour de l'événement pour qu'il ne soit pas seul.

Chaque équipe devra obligatoirement être accompagnée d'un accompagnant (éducateur, AMP, IDE, membre de la famille...).

**ATTENTION, prévoir un appareil photo (ou téléphone faisant des photos) par équipe et un crayon de papier par participant.**

Les autres objectifs des parcours- défis seront :

- Marcher ou se déplacer (pour les personnes en fauteuil), avec des objectifs ludiques pour les défis (croquis simples, photos, défis proposé par des guides...)
- Chercher son chemin, s'orienter à partir d'une carte simple
- Conscience corporelle, schéma corporel, orientation du corps dans l'espace
- Rotation mentale (pour certains défis) ...
- Respect des consignes
- Valorisation de la tâche accomplie
- Socialisation, faire des rencontres, échanger...



## 6. Tenue vestimentaire + matériel :

Les établissements s'assureront que les participants soient bien en tenue de sport, confortable avec des chaussures adaptées à la marche en ville.

**Rappel :** Prendre un appareil photo par équipe (ou téléphone pouvant prendre des photos...) + un crayon de papier par sportif.

## 7. Repas du midi :

Le repas du midi pour chaque équipe sera tiré du sac (chaque équipe apporte son repas).

## 8. Responsables techniques :

- Elise GAUTHRIN BOURAGHDA, Conseillère Technique Fédérale, Agent d'Animation et de Développement CDSA 71
- Emilie GALLAY, Service Pédagogique, Responsable Pédagogique, Service Animation du Patrimoine, Ville de Chalon sur Saône

## 9. Responsable général :

- Jean-Maurice MARECHAL, Président du CDSA 71, 03 85 41 52 48

## 10. Participation financière :

Les licenciés 2018-2019 sont dispensés de frais de participation.

Les sportifs qui avaient une licence annuelle 2017-2018 et qui sont en cours de renouvellement de leur licence pour 2018-2019 pourront s'inscrire à cet événement (l'assurance était encore valable) et sont aussi dispensés de frais de participation.

ATTENTION !!! Pour les non licenciés, les frais d'inscription ont été fixés à **20 Euros** (frais de la licence découverte, limitée à 2 par an et par sportif accompagné d'un certificat médical daté de moins d'un an).

### POUR INFO :

**2 licences découvertes = 40€ pour l'année**

**Une licence FFSA annuelle = 35€ avec la possibilité de participer à toutes les manifestations prévues.**

## 11. Rappel sur les licences :

Les sportifs devront être titulaire **obligatoirement** de leur licence annuelle ou d'une licence découverte, accompagnée d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive** pour pouvoir participer à la rencontre.

Un contrôle des licences ou licences - découverte sera effectué sur place avant le début de la rencontre. **Les personnes ne remplissant pas les conditions précitées ne pourront, en aucune manière, participer aux activités.**

**Pour information :**

**Aucune licence ne sera délivrée sur place. Aucune dérogation ne sera accordée.**

## 12. Informations médicales concernant l'athlète

Les associations ou établissements s'engagent à remettre les informations médicales (voir fiche en en fin de dossier) sous enveloppes cachetées en cas d'intervention éventuelle d'un médecin.

# Journée « Parcours-Défis Chalon Insolite »

Jeudi 27 septembre 2018

## Fiche d'inscription

A renvoyer impérativement **avant** le mercredi 19 septembre 2018.

Par mail à l'adresse : [sportadapte71@gmail.com](mailto:sportadapte71@gmail.com)

Ou à l'adresse suivante :

CDSA 71- Pôle Associatif Paul Langevin - 2, rue Alphonse DAUDET  
71100 CHALON-SUR-SAONE

**Attention : 1 équipe = 3 à 5 sportifs (un accompagnant minimum par équipe obligatoire). Si plusieurs équipes pour un établissement, établir et envoyer une fiche d'inscription par équipe. Si 1 sportif isolé souhaite participer, il pourra être inclus dans une équipe le jour de l'événement pour qu'il ne soit pas seul.**

**Ne pas oublier de prendre un appareil pouvant prendre des photos, par équipe et un crayon de papier par participant.**

Association ou Établissement : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Responsable du dossier : \_\_\_\_\_

### Inscription des participants :

Pour participer à la rencontre, **une licence FFSA annuelle est obligatoire (loisir ou compétition)**. Les personnes qui ne sont pas encore licenciées peuvent prendre une Licence découverte (20€ limitée à 2 par an et par sportif) valables uniquement sur la journée via le CDSA 71 : pour se faire, cochez la case correspondante dans le tableau ci-dessous.

LC : Licence Compétitive, LNC : Licence Non Compétitive, Licence découverte (1 jour)

Nom Prénom	Date de Naissance	Licence découverte 20 euros	Si sportifs déjà licenciés FFSA N° licence + LC ou LNC et préciser si c'est un numéro de licence 2017-2018 ou 2018-2019

Nom-Prénom de l'accompagnant de cette équipe : .....



Comité Départemental du Sport Adapté 71

2, rue Alphonse Daudet – 71100 Chalon-sur-Saône

Téléphone : 03 85 94 08 69 – Portable : 06 86 92 94 69 – Mail : [sportadapte71@gmail.com](mailto:sportadapte71@gmail.com)

Délégation du Ministère chargé des Sports, Membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)

N° Siret 441 246 949 000 32 – Code APE 9312 Z – Association reconnue d'utilité publique par décret du 26 avril 1999 – J.O. du 2 mai 1999



## INFORMATIONS MÉDICALES CONCERNANT L'ATHLÈTE

**IMPORTANT : À mettre sous pli cacheté et à remettre au médecin chargé de la couverture médicale de la rencontre ou au médecin appelé en urgence.**

**NB :** Ces renseignements peuvent être nécessaires au médecin en cas d'urgence !

Nom et Prénom de l'athlète :

Date de naissance :

Sexe : masculin  féminin

Association sportive :

Code postal :

### **INFORMATIONS MÉDICALES :**

1/ poids :

Nom du médecin traitant :

2/ type de handicap :

Adresse :

Téléphone :

- Déficience intellectuelle (Q.I)
  - <35
  - 35<QI<55
  - 55<QI<75
  - >75
- Maladie génétique ou chromosomique type
- Trouble délirant type
- Schizophrénie ou trouble schizophrénique type
- Trouble de l'humeur, trouble affectif bipolaire type
- Trouble du comportement, accès d'agitations type
- Anxiété, émotivité, troubles obsessionnels type
- Syndrome dépressif type
- Trouble de l'alimentation type
- Trouble du sommeil type
- Trouble de la personnalité type
- Autisme au syndrome autistique type
- Trouble hyperkinétique, trouble de conduite, tics type
- Autre trouble mental type

3/ déficit sensoriel :

VISUEL : type

Port de lunettes  de lentilles

AUDITIF : type

Appareillage OUI  NON

4/ antécédents médicaux :

- Epilepsie type de crise
- Maladies cardiovasculaires type :
- Asthme, autres affections respiratoires type :
- HTA variation de tension habituelle :
- Trouble de la coagulation type :
- Maladie neurologique type :
- Maladie rénale type :

- Allergies type :
- Affections dermatologiques type :
- Hernies type :
- Prothèses dentaires type :
- Problème orthopédique type :

**5/ antécédents chirurgicaux :**

Types :

**6/ antécédents traumatiques sportifs :**

Types :

**7/ médication en cours :**

Nom des médicaments	Posologie	Heures	Date de prescription

**8/ allergies médicamenteuses connues :**

**9/ Autres types d'allergie :**

**10/ vaccination tétanos :**

Date du dernier rappel :

**11/ régime particulier :**

Diabète : oui  non

Autre type :

**11/ joindre la photocopie :**

De la carte de sécurité sociale

De la mutuelle complémentaire



Comité Départemental du Sport Adapté 71

2, rue Alphonse Daudet – 71100 Chalon-sur-Saône

Téléphone : 03 85 94 08 69 – Portable : 06 86 92 94 69 – Mail : [sportadapte71@gmail.com](mailto:sportadapte71@gmail.com)

Délégation du Ministère chargé des Sports, Membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)

N° Siret 441 246 949 000 32 – Code APE 9312 Z – Association reconnue d'utilité publique par décret du 26 avril 1999 – J.O. du 2 mai 1999